



## Location puis vente est ce légal??

Par **TIMOUR**, le **19/04/2009** à **19:13**

Bonjour, nous avons trouvé d'éventuels acheteurs pour notre maison, le prix de vente de celle-ci dépasse de quelques peu le budget des acheteurs, ils nous proposent de leur louer une année (ce qui rembourserait notre prêt qui court toujours) puis de l'acheter après. Est-ce possible et est-ce légal? Quel document faudrait-il rédiger pour donner suite en trouvant un accord écrit entre vendeur et acheteur, attestant d'une part que le vendeur s'engage à vendre sa maison passé le délai, et l'acheteur l'achète le délai effectué? J'espère avoir été assez clair et attends une réponse de votre part. Dans l'attente, cordialement. TIMOUR